



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 9685

Texte de la question

M. Denis Jacquat reprend les termes de sa question écrite posée le 31 octobre 2006, sous la précédente législature, demeurée sans réponse, et attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les propositions exprimées dans l'étude publiée par la Fondation pour l'innovation politique intitulée : « De la diplomation à l'emploi : pour un renouveau de la politique scolaire et universitaire ». M. Denis Jacquat reprend les termes de sa question écrite posée le 31 octobre 2006, sous la précédente législature, demeurée sans réponse, et attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les propositions exprimées dans l'étude publiée par la Fondation pour l'innovation politique intitulée : « De la diplomation à l'emploi : pour un renouveau de la politique scolaire et universitaire. » Dans le cadre de l'enseignement supérieur, l'étude préconise notamment de créer des licences lettres-sciences-langue vivante pour la formation des futurs professeurs des écoles. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

La réforme licence-master-doctorat (LMD) a eu notamment pour objet de favoriser la pluridisciplinarité et la mise en oeuvre, au sein de chaque formation, d'une diversité de parcours. Cette orientation a été réaffirmée dans le cahier des charges de l'offre de formation pour le cycle licence, élaboré dans le cadre du plan pluriannuel pour la réussite en licence, présenté par la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en décembre 2007. S'agissant plus précisément de la formation des futurs professeurs des écoles, ceux-ci se voient proposer par les universités soit des licences à spectre pluridisciplinaire large, soit des parcours spécifiques au sein de licences disciplinaires.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9685

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 novembre 2007, page 6804

Erratum de la question publiée le : 20 novembre 2007

Réponse publiée le : 18 mars 2008, page 2360